

# MANIFESTE POUR DES VILLES ACCESSIBLES AUX ENFANTS



## Préambule

### « Va jouer dehors ! »

Cette phrase semble se faire de plus en plus rare à nos oreilles. Pour cause : nos villes sont devenues hostiles aux enfants.

L'espace public s'est peu à peu refermé sur eux. Le trafic automobile, perçu comme un risque permanent, a limité leur autonomie : les enfants se déplacent moins seuls, moins loin et de moins en moins jeune. À cette perte de liberté s'ajoute leur vulnérabilité accrue à la pollution de l'air, dont les effets sur leur santé — asthme infantile, maladies respiratoires, troubles du développement — sont désormais bien documentés.

Les enfants sont ainsi doublement victimes : exclus de l'espace public et fragilisés par les nuisances qu'ils subissent lorsqu'ils y accèdent. Ils le sont même triplement, au vu des conséquences désastreuses de la sédentarité pour leur santé.

Dès lors, la manière dont est conçue la ville prive les enfants de leurs droits fondamentaux à jouer, à se déplacer ou à vivre dans un environnement sain.

Pourtant, une ville où les enfants peuvent se déplacer seuls est une ville sûre pour tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Réimaginer l'espace public en partant de ses usagers les plus vulnérables permet ainsi de construire une ville plus sûre, plus accessible et plus humaine pour l'ensemble de la population.

Concrètement, repenser la ville à hauteur d'enfants commence d'abord à l'échelle du quartier, cette échelle de vie qui correspond à leurs horizons quotidiens. C'est concevoir des rues apaisées, sûres et respirables ; des cheminements accessibles et lisibles ; des espaces publics qui favorisent leur autonomie, leur santé et leur plaisir à se déplacer.

C'est aussi reconnaître leurs besoins spécifiques, qui peuvent différer de ceux des adultes et notamment des actifs : visibilité limitée, proximité avec les sources de pollution, nécessité d'espaces de pause et de jeu...

C'est enfin garantir une vraie équité territoriale, en appliquant ces ambitions aussi bien dans les centres-villes que dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations.

Il est temps de repenser nos rues et nos quartiers à hauteur d'enfants, pour qu'ils redeviennent des lieux de liberté, d'apprentissage et de confiance.

# I. Transformer l'école en point de repère de la ville accessible aux enfants

Chaque école est un point de repère pour les enfants. Elles doivent devenir le cœur d'un quartier vivable pour les enfants. Pour cela, il est indispensable de repenser l'environnement immédiat des écoles, et les trajets scolaires dans leur ensemble.

## Vœu 1. Rendre les abords des écoles sûrs, agréables et sains pour les enfants

Chaque rue devant une école doit devenir un lieu sûr, où les enfants peuvent jouer et socialiser dans un environnement sain.

**Les villes peuvent notamment :**

- ▶ **Généraliser les rues scolaires** en aménageant les abords des écoles selon trois niveaux : piétonisation partielle, fermeture de la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou piétonisation totale et permanente.
- ▶ Installer du **mobilier urbain adapté** (zones de jeu, revêtements colorés, bancs..) pour que les enfants puissent se réapproprier l'espace.
- ▶ **Créer des îlots végétalisés** pour offrir des espaces ombragés et réduire la chaleur autour des écoles pendant les canicules
- ▶ **Installer des capteurs de qualité de l'air** devant chaque établissement scolaire pour informer les familles en temps réel

### Objectifs 2033 :

- ▶ 100% des rues devant les écoles aménagées selon au moins un des trois niveaux
- ▶ Augmentation de 50% de la fréquentation piétonne devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- ▶ Aucune école au-dessus des normes légales de pollution de l'air

## Vœu 2. Permettre à chaque enfant de se rendre à l'école en toute sécurité

En ville, chaque enfant doit pouvoir se rendre à l'école à pied ou à vélo, en toute sécurité.

**Les villes peuvent notamment :**

- ▶ Réaliser des **plans de déplacements domicile-établissement scolaires** en concertation avec les enfants, les parents et les équipes pédagogiques
- ▶ Aménager des **cheminements des écoliers sûrs et balisés** pour faciliter leurs déplacements et des trottoirs conformes aux normes d'accessibilité (PMR, poussettes...)
- ▶ **Limiter le trafic de transit** autour des écoles

- ▶ Créer des **pistes cyclables séparées du trafic motorisé** vers chaque école, collège et lycée, en garantissant du stationnement vélo sécurisé.
- ▶ Soutenir les **initiatives de trajets collectifs** vers les établissements scolaires (type vélobus ou pédibus).

### Objectifs 2033 :

- ▶ Réduction d'au moins 50% du nombre d'accidents sur le trajet scolaire
- ▶ Adoption d'un plan de déplacement domicile-école dans chaque établissement scolaire
- ▶ Réduction de 50% de la part d'enfants qui se rendent à l'école en voiture seuls avec leurs parents

## II. Réinventer le quartier à hauteur d'enfants

Pour que la ville redevienne accessible aux enfants, il est indispensable de repenser l'espace public à leur échelle, c'est-à-dire celui du quartier. C'est à ce niveau que se situent leurs représentations mentales et dans lequel ils évoluent le plus souvent.

### Vœu 3. Apaiser les quartiers pour protéger les enfants

La dangerosité perçue de l'espace public est souvent le premier obstacle aux déplacements des enfants et à leur autonomie : diminuer et ralentir le trafic automobile permettra en partie de lever cette barrière.

#### Les villes peuvent notamment :

- ▶ **Généraliser le 30 km/h** dans l'ensemble de la ville, avec une réduction à 20 km/h dans les zones fréquentées par les enfants.
- ▶ **Limiter le trafic de transit** dans les quartiers résidentiels et réservier les rues en mettant en place des plans de circulation apaisée, des zones à trafic limité ou des superblocks.
- ▶ Aménager des **ralentisseurs, intersections sécurisées et zones de rencontre** en priorisant les quartiers sous-équipés ou à forte densité d'enfants
- ▶ **Supprimer les places de stationnement** en amont des passages piétons pour garantir une meilleure visibilité de tous les usagers
- ▶ Créer des **pistes cyclables sécurisées** et séparées du trafic automobile

### Objectifs 2033 :

- ▶ Adoption d'une stratégie "Vision zéro mort ou blessé" pour les enfants, avec une réduction d'au moins 50 % des accidents impliquant des enfants en ville
- ▶ 100 % des quartiers résidentiels dotés d'un plan de circulation limitant le trafic de transit, avec mise en œuvre effective dans au moins 50 % des quartiers sur le mandat.

## Vœu 4. Garantir la présence d'espaces désirables pour les enfants dans tous les quartiers

Aménager des espaces verts, des zones de convivialité et de détente permettra de changer la perception de l'espace public et de renforcer l'envie des enfants de se déplacer dans leur quartier.

**Les villes peuvent notamment :**

- ▶ **Mettre en place une communication visuelle simple, cohérente et inclusive** dans les quartiers : panneaux de signalisation, marquages colorés au sol, symboles des trajets sûrs... pour créer un langage commun accessible dès 6-7 ans.
- ▶ Initier ou encourager l'organisation régulière de rues **réservées au jeu** ou "rues aux enfants" pour que ceux-ci puissent jouer librement et en sécurité dans une rue ouverte à tous
- ▶ Adapter l'espace public pour **faciliter le déploiement de dispositifs de "classe dehors"** dans les lieux adaptés (places, parvis et espaces piétonniers)
- ▶ **Transformer les pieds d'immeubles, parkings ou les places** en micro-lieux vivants et ludiques : terrains de jeux, espaces de lecture, bancs...

### Objectifs 2033 :

- ▶ 80% des trajets entre les lieux fréquentés par les enfants clairement signalés et cartographiés
- ▶ Augmentation de 40% de la part d'enfants de 7-12 ans se déplaçant **en autonomie** pour au moins un trajet régulier
- ▶ Au moins une rue piétonne et végétalisée dans chaque quartier résidentiel
- ▶ Adoption d'un "Plan pour le Jeu" à l'échelle de la ville, avec budget dédié et indicateurs de suivi

# III. Permettre à chaque enfant de se déplacer librement et en confiance

Pour que les enfants puissent grandir en autonomie et explorer la ville en sécurité, il ne suffit pas d'aménager les rues : il faut leur donner la capacité et l'envie de se déplacer par eux-mêmes.

## Vœu 5. Equiper les enfants pour leur mobilité

Chaque enfant doit avoir accès aux ressources nécessaires pour se déplacer en toute sécurité, quel que soit son milieu social.

**Les villes peuvent notamment :**

- ▶ **Mettre en place des programmes d'accès aux équipements** (vélo, antivol, casque, gilet réfléchissant, trottinette..) pour les enfants issus de familles à bas revenus
- ▶ **Aménager du stationnement vélo** dans les logements collectifs en lien avec les bailleurs sociaux.
- ▶ **Soutenir les ateliers d'auto-réparation et de mobilité** pour développer l'autonomie et la maintenance des équipements.
- ▶ Faciliter **l'accès des familles à des vélos-cargos** via des dispositifs de prêt, de location longue durée ou des partenariats avec des associations.

### Objectifs 2033 :

- ▶ Equipement de 85% des logements sociaux en stationnement vélo sécurisé et accessible en lien avec les bailleurs
- ▶ Au moins 50 % des enfants de familles à bas revenus ayant accès à un vélo et aux équipements individuels nécessaires via des programmes municipaux (réemploi, prêt, location solidaire)
- ▶ Financement d'au moins un module d'apprentissage à la réparation ou à l'entretien du vélo par tranche de 20 000 habitants.
- ▶ Déploiement d'un dispositif de prêt ou location sociale de vélos-cargos atteignant au moins 1% des familles chaque année

## Vœu 6. Former à tout âge pour une mobilité autonome et sûre des enfants

Chaque enfant doit apprendre à circuler en toute sécurité à pied ou à vélo, et pouvoir s'appuyer sur un environnement et une culture collective qui soutiennent son autonomie.

**Les villes peuvent notamment :**

- ▶ **Généraliser l'apprentissage des mobilités actives** en finançant des interventions dans les écoles élémentaires et en créant des modules de mobilité autonomes accessibles aux collégiens et lycéens.

- ▶ **Former les accompagnants et encadrants** (parents, enseignants, bénévoles) pour renforcer la sécurité des trajets collectifs et individuels.
- ▶ **Structurer un réseau de relais** dans chaque quartier (habitants, associations, commerces, bibliothèques, MJC...) pour accueillir, orienter et aider les enfants dans l'espace public.
- ▶ Encourager les écoles, centres sociaux et associations à participer aux dynamiques nationales ou à organiser des **événements sur l'autonomie des enfants et les mobilités actives**
- ▶ **Équiper tous les accueils de loisirs** avec des flottes de vélos.

## Objectifs 2033 :

- ▶ Déploiement du "Savoir rouler à vélo" dans 100 % des classes de CM2, et promotion d'un parcours vélo continu de la maternelle au lycée
- ▶ Financement d'au moins un programme de sorties scolaires ponctuelles en mobilité active
- ▶ Mise en place d'un réseau de vélo-écoles municipales formant chaque année au moins 2 % de la population
- ▶ 80% des accueils de loisirs équipés en vélos et autres solutions de mobilité active

---

## Organisation signataires :

Nous signons ce manifeste et en reconnaissions l'importance des orientations pour construire des villes véritablement accessibles aux enfants. Nous apportons notre soutien à ces objectifs et encourageons leur mise en œuvre par les collectivités, pour rendre la ville plus sûre, saine et accessible aux enfants."

## Maires ou adjoints signataires :

« Je signe ce manifeste, en reconnais les orientations, et m'engage à inscrire au moins trois de ses objectifs dans la politique de ma collectivité. Je veillerai à leur mise en œuvre, à la désignation d'un·e élu·e référent·e, et à la publication d'un état d'avancement avant la fin du mandat. »

## Engagement de principe des candidat·es:

« Je signe ce manifeste, en reconnais les orientations, et m'engage à adopter au moins trois de ses objectifs si je suis élu·e. Je veillerai à leur mise en œuvre, à la désignation d'un·e élu·e référent·e sur les sujets de ville à hauteur d'enfants, et à la publication d'un état d'avancement au cours du mandat. »

- 1.** 100% des rues devant les écoles aménagées selon au moins un des trois niveaux
- 2.** Augmentation de 50% de la fréquentation piétonne devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- 3.** Aucune école au-dessus des normes légales de pollution de l'air
- 4.** Réduction d'au moins 50% du nombre d'accidents sur le trajet scolaire
- 5.** Adoption d'un plan de déplacement domicile-école dans chaque établissement scolaire
- 6.** Réduction de 50% de la part d'enfants qui se rendent à l'école en voiture seuls avec leurs parents
- 7.** Mise en oeuvre d'une stratégie "Vision zéro mort ou blessé" pour les enfants, avec une réduction d'au moins 50 % des accidents impliquant des enfants en ville
- 8.** 100 % des quartiers résidentiels dotés d'un plan de circulation limitant le trafic de transit, avec mise en œuvre effective dans au moins 50 % des quartiers sur le mandat.
- 9.** 80% des trajets entre les lieux fréquentés par les enfants clairement signalés et cartographiés
- 10.** Augmentation de 40% de la part d'enfants de 7-12 ans se déplaçant en autonomie pour au moins un trajet régulier
- 11.** Au moins une rue piétonne et végétalisée dans chaque quartier résidentiel
- 12.** Adoption d'un "Plan pour le Jeu" à l'échelle de la ville, avec budget dédié et indicateurs de suivi
- 13.** Equipement de 85% des logements sociaux en stationnement vélo sécurisé et accessible en lien avec les bailleurs
- 14.** Au moins 50 % des enfants de familles à bas revenus ayant accès à un vélo et aux équipements individuels nécessaires via des programmes municipaux (réemploi, prêt, location solidaire)
- 15.** Financement d'au moins un module d'apprentissage à la réparation ou à l'entretien du vélo par tranche de 20 000 habitants.
- 16.** Déploiement d'un dispositif de prêt ou location sociale de vélos-cargos atteignant au moins 1% des familles chaque année
- 17.** Déploiement du "Savoir rouler à vélo" dans 100 % des classes de CM2, et promotion d'un parcours vélo continu de la maternelle au lycée
- 18.** Financement d'un programme de sorties scolaires ponctuelles en mobilité active
- 19.** Déploiement d'un réseau de vélo-écoles municipales formant chaque année au moins 2 % de la population
- 20.** 80% des accueils de loisirs équipés en vélos et autres solutions de mobilité active